

Nombre de conseillers  
En exercice : 27  
Présents : 20  
Procurations : 4  
Suffrages exprimés : 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2023/D/12/7-10/139

**OBJET : TARIFS 2024 – LOCATION DE SALLE ET FRAIS ANNEXES**

Le 08 décembre 2023 à 18h30, le Conseil Municipal de SELLES-SUR-CHER dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Stella COCHETON, Maire.

Date de convocation : le 1<sup>er</sup> décembre 2023  
Secrétaire de séance : Guillaume CLERC

**Présents :** Mesdames Stella COCHETON, Michelle GAUTHIER, Angélique DUBÉ, Marie-Laure BERTHIER, Michelle MILLAN, Muriel BOISSONNET, Marie-José FERREIRA, Muriel PASQUER, Corine SERIEYS, Messieurs Grégoire BERT, Guillaume CLERC, Bruno BERNARD, Michel CEPERO, Éric BOURNY, Georges MOUSSIER, Guy DOUSSAUD, Pascal MASSON, Claude TESSIER, Nicolas MARTINS, Gérard MARGOTTIN,

**Absents ayant donné pouvoir :** Madame Suzanne DECHAMPS (pouvoir à M. DOUSSAUD), Madame Valérie PACAUD (pouvoir à Mme BOISSONNET), Monsieur Stéphane GARREAU (pouvoir à Mme COCHETON), Monsieur Vincent SOMMIER (pouvoir à M. BERT)

**Absents :** Messieurs Philippe CHAMARD, Bruno GIRARD,  
Madame Magali BRIEUX

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de fixer les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

**SALLE DES FETES**

	2 023	2024
<b>PARTICULIERS</b>		
Location pour un week-end	295, 00 € + Fluides	310, 00 €+ Fluides
Location d'un jour dans la semaine (Du lundi au vendredi)	158, 00 € + Fluides	165, 00 € + Fluides
Usage Commercial/jour	556,00 €	585, 00 €
Caution	550,00 €	600, 00 €
Cuisine	103,00 €	110, 00 €
Forfait ménage	170, 00 € (En supplément de la location)	200, 00 € (En supplément de la location)

	2 023	2024
<b>ASSOCIATIONS SELLOISES</b>		
Avec droit d'entrée pour un week-end (Bal, loto, repas dansant, thé dansant...)	147, 00 € + Fluides	155, 00 € + Fluides
Exposition ou spectacle avec droit d'entrée d'un jour dans la semaine (du lundi au vendredi)	75, 00 € + Fluides	80, 00 € + Fluides

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.  
Pour copie certifiée conforme et exécutoire,  
Publié ce jour, le 18 décembre 2023  
Date de mise en ligne sur le site internet, le 18 décembre 2023

REÇU EN PREFECTURE

le 18/12/2023

Application agréée E-legalite.com

Sans droits d'entrée	Gratuit + fluides	Gratuit + fluides
Usage commercial	273,00 €	285 €
Cuisine	- €	- €
Caution	550, 00 €	600, 00 €
Forfait ménage	170, 00 €	200, 00 €

#### SALLES DU CLÉ : GRANDE SALLE

	2023	2024
<b>PARTICULIERS</b>		
Location pour un week-end	160, 00 €	170, 00 €
Location d'un jour dans la semaine (Du lundi au vendredi)	88, 00 €	90, 00 €
Caution (dès utilisation des cuisines)	550, 00 €	600, 00 €
Cuisine /jour <u>sur demande écrite</u>	- €	- €
Forfait ménage	163, 00 € (En supplément de la location)	200, 00 € (En supplément de la location)

	2 023	2024
<b>ASSOCIATIONS</b>		
Exposition ou spectacle avec droit d'entrée d'un jour dans la semaine (du lundi au vendredi)	77, 00 €	80, 00 €
Sans droits d'entrée	Gratuit	Gratuit
Caution	550, 00 €	600, 00 €
Du 01/04 au 30/09 - Forfait saison été manifestation à but lucratif (vide grenier...)	46, 00 €	50, 00 €
Du 01/04 au 30/09 - Forfait saison hiver manifestation à but lucratif (marché de Noël...)	77, 00 €	80, 00 €

#### SALLE DU CLÉ : PETITE SALLE

	2 023	2024
<b>PARTICULIERS</b>		
Location pour un week-end	55, 00 €	60, 00 €
Location d'un jour dans la semaine (du lundi au vendredi)	29, 00 €	30, 00 €
Caution (dès utilisation des cuisines)	550,00 €	600, 00 €
Cuisine /jour <u>sur demande écrite</u>	- €	- €
Forfait ménage	161, 00 € (En supplément de la location)	200, 00 € (En supplément de la location)

	2 023	2024
<b>ASSOCIATIONS</b>		
Exposition ou spectacle avec droit d'entrée d'un jour dans la semaine (du lundi au vendredi)	75 ,00 €	80, 00 €
Sans droits d'entrée	Gratuit	Gratuit
Caution	550, 00 €	600, 00 €

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.  
 Pour copie certifiée conforme et exécutoire,  
 Publié ce jour, le 18 décembre 2023  
 Date de mise en ligne sur le site internet, le 18 décembre 2023



Après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De valider les tarifs 2024

Le Maire, **Stella COCHETON**

Le Secrétaire de séance, **Guillaume CLERC**



Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.  
Pour copie certifiée conforme et exécutoire,  
Publié ce jour, le 18 décembre 2023  
Date de mise en ligne sur le site internet, le 18 décembre 2023

